



**conservatoire**  
BREST MÉTROPOLE  
musique | danse | théâtre

# Projet d'établissement 2021-2027



**conservatoire**  
BREST MÉTROPOLE  
musique | danse | théâtre

Projet d'établissement 2021-2027

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
PRESENTATION .....	3
<i>Processus d'écriture de ce projet d'établissement 2021-27</i> .....	4
<i>Quelles évolutions en regard du projet 2013-2019 ?</i> .....	4
<b>PROJET D'ETABLISSEMENT 2021-2027</b> .....	<b>5</b>
LA JOIE DE PRATIQUER .....	5
L'ACCES A LA PRATIQUE ARTISTIQUE POUR TOUTES ET TOUS .....	7
<i>Projets d'orchestre ou danse à l'école</i> .....	7
<i>L'éducation artistique et culturelle</i> .....	8
<i>Les classes à horaires aménagés</i> .....	8
<i>Les publics adultes</i> .....	9
<i>Les publics en situation de handicap</i> .....	10
<i>Egalité femmes-hommes</i> .....	10
<i>Plusieurs sites</i> .....	11
<i>Les familles et usagers</i> .....	12
<i>Les équipes administrative, logistique et technique</i> .....	13
<i>La politique tarifaire</i> .....	14
LA COOPERATION, UNE MODALITE D'ACTION .....	14
<i>Partenaires institutionnels</i> .....	15
<i>Equipements culturels</i> .....	15
<i>Partenaires associatifs</i> .....	16
<i>Education nationale</i> .....	17
<i>Université</i> .....	18
<i>Partenaires de diffusion</i> .....	18
INNOVATION ET INVENTIVITE AU CŒUR DE LA PEDAGOGIE .....	19
<i>La liberté d'invention</i> .....	19
<i>Les pratiques collectives</i> .....	20
<i>La mise en situation publique</i> .....	21
<i>Vers des cycles préparatoires à l'enseignement supérieur</i> .....	22
<i>Garder l'esprit actuel et le dynamisme de l'équipe</i> .....	23
<i>Charte pédagogique</i> .....	24
L'ACTION CULTURELLE .....	25
<i>La mise en œuvre des projets</i> .....	25
<i>Des actions de médiation et de sensibilisation</i> .....	25
<i>L'invitation ponctuelle d'artistes</i> .....	26
<i>L'ensemble Entre Sable &amp; Ciel</i> .....	27
<b>ANNEXES</b> .....	<b>29</b>
BILAN SYNTHETIQUE DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2013-19 .....	29
INDICATEURS D'ACTIVITE DU CRR 2019-2020 .....	35
LES OBJECTIFS 2021-2027 .....	36
<i>Pédagogie, enseignement</i> .....	36
<i>Liens avec Education nationale et enseignement supérieur</i> .....	36
<i>Lien avec les familles et usagers</i> .....	37
<i>Liens avec les partenaires</i> .....	38
<i>Publics adultes</i> .....	38
<i>Publics en situation de handicap</i> .....	39
<i>Egalité femmes-hommes</i> .....	39
<i>Personnel du Conservatoire</i> .....	39
<i>Bâtiments et transition écologique</i> .....	39
<i>Action culturelle</i> .....	40



# INTRODUCTION

---

## PRESENTATION

Le Conservatoire de Brest métropole est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et théâtre, classé par l'Etat en Conservatoire à rayonnement régional. Au sein de la métropole, il dépend du pôle Développement culturel, éducatif et sportif.

Historiquement, il résulte de la fusion, en 1997, de l'école nationale de musique de Brest avec des « collèges » de quartiers devenant Conservatoire à rayonnement départemental, puis d'une seconde fusion, en 2004, avec l'école agréée intercommunale « Simurel » sise sur les communes de Guipavas, Plougastel-Daoulas et du Relecq-Kerhuon.

Ces fusions ont permis à l'établissement de compléter son offre d'enseignement, de bénéficier de locaux permettant d'élargir son rayonnement sur 4 des 8 communes de la métropole et d'accroître son nombre d'élèves et d'enseignants.

Classé Conservatoire à rayonnement régional (CRR) depuis 2014, l'établissement compte en 2020 dans ses effectifs 113 agent.e.s territoriaux : une équipe de direction de 7 personnes, une équipe administrative et technique de 18 agent.e.s et une équipe pédagogique de 88 enseignant.e.s. Il accueille chaque année environ 2000 élèves enfants comme adultes, intervient en milieu scolaire (orchestres, musicien.ne.s intervenant.e.s, concerts scolaires) auprès de 7600 enfants, propose une programmation touchant près de 17 000 spectateurs (hors auditions de classe et manifestations de plein air), développe de nombreux partenariats et travaille en synergie avec la plupart des établissements culturels de la métropole. Il dispense un enseignement dans 3 spécialités (musique, danse et art dramatique) de l'éveil au cycle diplômant d'enseignement professionnel initial.

Après cette croissance du CRR de Brest métropole pendant plus de 20 ans, il convient aujourd'hui de poursuivre dans la voie tracée en reprenant les thèmes principaux du précédent projet 2013-2019 qui correspondait à une période ayant permis au Conservatoire de passer d'un rayonnement départemental à un rayonnement régional. Lors de cette période, plusieurs postes ont été créés ou transformés afin de prétendre à ce classement. Aujourd'hui l'équipement est solidement structuré et se trouve davantage dans une phase de consolidation et d'enrichissement de l'existant, en phase avec un contexte budgétaire de sobriété, tout en œuvrant à la recherche, l'ouverture et l'adaptation à de nouveaux publics et de nouvelles formes de transmission.

Ce développement du Conservatoire et ce présent projet mettent en lumière la double identité du CRR de Brest, service public ouvert sur son territoire et au plus près de ses habitants, mais aussi dans une démarche volontariste d'accueillir de nouveaux publics venant de l'extérieur au travers de formations pointues qui sont des spécificités brestoises : S2TMD, Licence Arts et possiblement Classes Préparatoires aux Enseignements Supérieurs.

Ce nouveau projet d'établissement précise les objectifs du CRR de Brest pour les années 2021 à 2027. Il s'appuie sur les textes réglementaires du Ministère de la culture ainsi que sur les grands axes du projet métropolitain 2015-2025.



## Processus d'écriture de ce projet d'établissement 2021-27

Il fait suite

- Au projet d'établissement 2013-2019, puis au bilan de ce projet (voir en annexe), validé par les élus de la métropole,
- A des réunions s'appuyant sur ce bilan et son analyse avec
  - Le conseil pédagogique des enseignant.e.s lors de l'année scolaire 2019-2020,
  - Les représentants des parents et élèves du Conservatoire,
- Aux orientations souhaitées par la Collectivité en matière de politique culturelle et aux textes cadres régissant l'activité des établissements artistiques classés par l'Etat,
- A une rédaction lors du premier semestre 2020 assurée par le Directeur du Conservatoire en lien avec les membres de l'équipe de direction,
- A de nouvelles concertations avec
  - L'adjoint à la culture et la direction à la culture de Brest métropole
  - Le conseil pédagogique du Conservatoire à l'été 2020,
- A une lecture et une analyse assurées par les services de la Direction régionale des affaires culturelles lors de l'année scolaire 2020-2021. Des échanges entre la DRAC et l'équipe de direction du Conservatoire ont permis de préciser et compléter le projet.

## Quelles évolutions en regard du projet 2013-2019 ?

- Promouvoir l'épanouissement de chacun tout comme la citoyenneté était déjà une attente et le reste. Il s'agit aujourd'hui de renforcer la certitude de chacun, personnel comme usager, que transmettre et pratiquer musique, danse ou théâtre, a un pouvoir éducatif fort et participe à la formation de l'être humain.
- Les problématiques d'égalité des chances et de solidarité sont également reprises avec une accentuation portée sur les notions d'égalité femmes-hommes, en direction des publics en situation de handicap et en direction des enfants scolarisés en zones d'éducation prioritaire (Demos, Passerelle).
- La valorisation du patrimoine reste une nécessité, mais la prise en compte des multiples formes d'expression contemporaines se veut plus large dans ce texte.
- La partie pédagogique affirme encore plus les questions d'innovation mises en œuvre par les équipes, développant créativité et inventivité, tout en gardant comme incontournable la priorisation des pratiques collectives.
- L'importance de l'action culturelle et de la place prise par l'ensemble Entre Sable & Ciel dans ce cadre est mise en avant. Les partenariats sont nombreux mais il convient de préciser les contenus de ces collaborations.

La rédaction définitive a été réalisée à l'été 2021.

Ces différentes phases ont permis d'aboutir à un document présentant les objectifs partagés suivants.



# PROJET D'ETABLISSEMENT 2021-2027

---

Le CRR de Brest se veut établissement

1. Affirmant et défendant des **valeurs humanistes**, dans la continuité du précédent projet d'établissement, principalement l'importance de la pratique artistique dans la construction et le développement du citoyen d'aujourd'hui et de demain et plus largement de l'être humain.
2. Favorisant l'**accessibilité** et la diversification des publics, toutes origines et conditions sociales, personnes en situation de handicap, et en étant au plus proche de la population de la métropole. Une attention particulière sera portée au lien avec les familles et parents d'élèves.
3. Œuvrant en **partenariat** et comme centre de ressources avec les acteurs éducatifs, associatifs et culturels de la métropole et au-delà de ses frontières.
4. S'appuyant sur une **équipe enseignante** inventive, mettant en œuvre des pédagogies innovantes dans lesquelles les pratiques collectives ont une place essentielle, offrant un enseignement allant de la simple initiation à l'orientation vers une voie professionnelle. Cette équipe propose la transmission d'un patrimoine vivant mêlant répertoires, création et improvisation d'hier et d'aujourd'hui dans une interaction qui se veut riche de sens.
5. Développant une **action culturelle** forte plaçant le CRR comme un outil de diffusion et d'animation de la vie artistique du territoire.

## LA JOIE DE PRATIQUER

Le Conservatoire se veut être un lieu d'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, affirmant et défendant des valeurs humanistes fortes.

Au-delà de conduire des musicien.ne.s, danseur.se.s ou comédien.ne.s vers une pratique amateur ou vers la professionnalisation, l'établissement entend participer à la formation de citoyens par le partage de valeurs. Parmi celles-ci, l'apprentissage et la pratique artistique permettent de développer persévérance et patience, goût de l'effort et courage, envie et besoin de se surpasser, ou tout au moins de mieux se connaître, de se découvrir des capacités, des aptitudes, des possibilités enfouies au fond de chacun et qui n'attendent que du travail, de l'attention, de la volonté pour s'exprimer. C'est trouver le plaisir de faire, de refaire, de parfaire, le plaisir de se découvrir un talent insoupçonné. C'est à l'enseignant.e pédagogue que revient la tâche d'accompagner l'élève dans cette recherche. L'engagement de chacun dans ce parcours est essentiel, on n'obtient rien sans envie ni effort.

*« Labor omnia vincit » Le travail triomphe de tout, VIRGILE (-70 / -20).*

Les notions d'écoute, de respect, d'attention, de partage se retrouvent mises en valeur dans l'ensemble des pratiques collectives qui sont inhérentes aux études dans notre établissement. Enseignant.e.s comme élèves sont amenés à développer et entretenir leur exigence, à se dépasser. Le Conservatoire les conduit à développer leur qualités d'écoute et leur compréhension d'autrui.

Cette exigence n'est en aucun cas l'apanage de quelques-uns, elle est possible et nécessaire pour tous. Aussi le Conservatoire affirme sa certitude en la réussite possible de chacun y compris les plus éloignés des établissements culturels. L'enseignement proposé se veut fort et engagé, au service de toutes et tous, aujourd'hui peut-être encore plus qu'hier. Dans une époque parfois troublée, où de nombreuses craintes peuvent voir le jour, le savoir et la culture sont une force sur laquelle il faut compter.

*« Timendi causa est nescire » La cause de la peur est l'ignorance, SENEQUE (1 / 65)*



Pratiquer une discipline artistique, c'est apprendre à développer son expression, c'est la joie de ressentir et de partager des émotions, d'oser les offrir. C'est produire un geste ou un son en résonance avec le monde. C'est être mis en contact avec le « sensible » et avec la passion, celle de ses enseignant.e.s, la sienne propre qu'on voit croître tout au long de son parcours.

Permettre de faire entendre, découvrir, connaître, aimer et avoir envie de pratiquer une discipline artistique sont les missions essentielles que se fixe le Conservatoire. En cela, les premières rencontres avec le Conservatoire sont essentielles : il s'agit d'établir d'entrée une forte relation de confiance avec l'élève et de susciter son désir de poursuivre.

Constat - bilan 2013-2019 :

*Les pratiques d'éveil et d'initiation sont multiples et très diverses au sein du CRR. Elles relèvent souvent d'initiatives personnelles non reliées entre-elles ni à un projet pédagogique global.*



### **Objectifs 2021-27**

En lien entre les équipes enseignantes et la direction du CRR, rédiger un projet pédagogique général concernant les temps d'éveil et d'initiation au CRR. Dans chaque département, pour les enfants de 5 et 6 ans, généraliser la mise en place de formes collectives d'accueil, éveil et initiation, permettant la rencontre ludique entre enfant et disciplines ou esthétiques artistiques. Ces formes permettent à chacun de goûter, tester, expérimenter, mais aussi éveiller ses sens au plaisir d'une pratique. Elles peuvent également susciter chez l'enfant une envie d'intégrer par la suite un cursus d'études.

Constat - bilan 2013-2019 :

*Le précédent projet affirme et défend des valeurs humanistes et place l'enseignement et la pratique artistiques comme vecteurs forts de la formation de l'individu et du citoyen. Ce postulat est toujours largement partagé par les équipes du Conservatoire.*



### **Objectifs 2021-27**

Dans chaque département, pour l'ensemble des publics de tous âges et niveaux, poursuivre la dynamique de mise en œuvre d'une pédagogie positive basée sur le plaisir du jeu d'ensemble et du partage de connaissances et d'émotions.

Constat - bilan 2013-2019 :

*La diversification des publics s'est construite lors de ces années. Elle est principalement passée par les actions conduites en milieu scolaire dont le projet Démos est l'exemple le plus marquant, mais aussi le plus réussi. Il s'agira dorénavant de proposer à ces élèves une intégration au sein du Conservatoire via des dispositifs pédagogiques adaptés, suite logique de leurs premières expériences en milieu scolaire.*



### **Objectifs 2021-27**

Participer à la réflexion sur les enjeux éducatifs actuels conduite dans le cadre du Projet éducatif et citoyen de la ville de Brest. Poursuivre et étendre la diversification et l'élargissement aux publics non-inscrits par des dispositifs pédagogiques adaptés mêlant travail artistique et lien social, comme c'est le cas dans le projet Démos. Pérenniser l'accueil de nouveaux publics par des dispositifs pédagogiques adaptés tels Passerelle. Envisager, à moyen constant, le développement de l'équipe de musicien.ne.s intervenant.e.s en milieu scolaire afin de développer cette diversification des publics ainsi que l'accessibilité aux actions d'éducation artistique.

# L'ACCES A LA PRATIQUE ARTISTIQUE POUR TOUTES ET TOUS

## Projets d'orchestre ou danse à l'école

Établissement ouvert et accessible à tous, le Conservatoire entend mener une politique lui permettant de toucher les publics qui ne viennent pas spontanément s'y inscrire. En ce sens, les **projets d'orchestre ou danse à l'école**, dont Démos est le plus visible, prennent tout leur sens ; ils sont conduits dans des quartiers d'éducation prioritaire.

- Orchestre « Démos 2020-2023 » dans 4 écoles élémentaires de zone d'éducation prioritaire de la ville de Brest (temps scolaire et périscolaire) : Auguste Dupouy, Ferdinand Buisson, Kerbernard et La Pointe,
- Orchestre Passerelle, en lien avec 3 collèges brestois qui accueillent des enfants issus du premier orchestre « Démos 2017-2020 » (temps scolaire et périscolaire) : Fontaine Margot, Penn Ar C'hleuz et Quatre Moulins,
- Danse à l'école élémentaire (temps scolaire) : Quatre Moulins, quartier rive droite et Saint Jean Baptiste, quartier de Pontanézen,
- Musiques amplifiées au collège (temps scolaire) : Saint-Pol-Roux dans le quartier Saint-Pierre de Brest,
- Jazz au collège (temps scolaire) : Le Vizac sur la commune de Guipavas.

Les projets « danse » à l'école élémentaire sont une simple mais belle initiation sur une année scolaire, les projets « musique » ont pour objectif d'aller au-delà, fonctionnent sur des durées de 2 à 4 ans et s'apparentent à un équivalent de 1er cycle de Conservatoire.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Tout au long de ces années, le Conservatoire a été impliqué dans plusieurs projets en lien avec le milieu scolaire par la mise en œuvre d'orchestres ou danse à l'école. Toutefois, ces interventions ne concernaient qu'un nombre restreint de structures, créant des habitudes et un confort de fonctionnement pouvant conduire à une routine. Elles étaient également axées sur des projets ne concernant que certaines esthétiques.*

### **Objectifs 2021-27**

Pérenniser les projets d'orchestres à l'école dans les esthétiques jazz, musiques amplifiées et orchestre symphonique via Démos. Diversifier les esthétiques proposées en mettant en œuvre de nouvelles actions concernant les musiques anciennes et traditionnelles. Développer les classes de danse à l'école. Implanter certains de ces projets sur de nouvelles écoles élémentaires des villes de la métropole.

Le Conservatoire ne s'oriente pas vers des classes à horaires aménagés en primaire, fortement mobilisatrices en ressources et implantées généralement sur une seule école. Il privilégie le développement, au travers de projets « orchestres et danses à l'école », de propositions pédagogiques fortes rayonnant sur de multiples quartiers de la métropole.



## L'éducation artistique et culturelle

Parallèlement, dans le cadre de **l'éducation artistique et culturelle** (E.A.C.) conduite par le service d'action culturelle du Conservatoire, environ 4000 enfants des écoles bénéficient chaque année d'au moins un concert scolaire de sensibilisation présenté et animé par les enseignant.e.s (Jazz, musiques anciennes, instruments à cordes, ...) parfois en collaboration avec de grands élèves.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Lors de ces années, les musicien.ne.s intervenant.e.s du Conservatoire ont répondu à de multiples demandes et projets d'écoles. La diversité de ces attentes n'a pas permis à l'équipe d'intervenant.e.s du Conservatoire de travailler autour d'un projet fort et fédérateur. Aussi, dès 2019, une orientation nouvelle est envisagée favorisant un programme commun axé sur le « plan chorale » à l'école.*



### **Objectifs 2021-27**

Le Conservatoire fédère l'équipe de musicien.ne.s intervenant.e.s sur un projet « chœur à l'école » permettant chaque année à environ 60 classes d'écoles primaires de bénéficier de 15 séances de travail. Cette action favorise le Parcours d'Education Artistique et Culturelle" (PEAC) de chaque élève en milieu scolaire de Brest métropole. De plus, elle est le fruit d'un travail d'équipe de Dumistes qui collectent, arrangent et mettent en œuvre un répertoire vocal dans chaque école.

Les musiciens intervenants accompagnent également les publics de la petite enfance en collaboration avec les équipes éducatives et les auxiliaires de puériculture. Ils interviennent et contribuent par la musique à l'enrichissement des approches déjà existantes qui visent à développer chez l'enfant sa curiosité, ses facultés sensibles (*telles que la perception auditive, tactile et visuelle, le rythme, la coordination, l'orientation*) et selon l'âge, le développement de sa capacité d'écoute et de concentration. Principalement :

- Interventions hebdomadaires en crèches municipales, structures multi-accueil, pour les enfants de 0 à 3 ans,
- « Ça me dit en musique », hors les murs notamment au sein de la médiathèque François Mitterrand - Les Capucins, pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents.

D'autres dispositifs pourront être mis en place lors de ces prochaines années.

## Les classes à horaires aménagés

Un dispositif de **classes à horaires aménagés** musique, danse et théâtre en collège (C.H.A.M., C.H.A.D., C.H.A.T.), au lycée (S2TMD) et à l'université (licence arts) complète ce dispositif d'accessibilité et de diversification des publics en partenariat avec l'éducation nationale et l'université.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Les projets pédagogiques CHAM et CHAD, conduits en lien avec le collège Anna Marly, n'ont pas été revus depuis 10 ans. Ils doivent être précisés au regard des évolutions des programmes. Le projet pédagogique S2TMD a été revu en 2019-2020 à l'occasion de la réforme de cette section. Le projet pédagogique « Licence Arts » doit également être travaillé.*





### Objectifs 2021-27

En lien avec les établissements partenaires (Collège, Lycée, Université), retravailler et écrire les projets pédagogiques en précisant les objectifs et contenus des formations proposées et leur mise en œuvre pratique. Pour la « Licence Arts », le projet pédagogique concernant la toute nouvelle section « Arts de la scène » doit être écrit. Pour l'ensemble de ces dispositifs, il conviendra également de préciser les effectifs maximum d'accueil du conservatoire afin de permettre une offre à la fois variée et pédagogiquement cohérente.

D'autres publics sont également accueillis dans le cadre de dispositifs mis en place au sein du CRR :

## Les publics adultes

Le Conservatoire s'efforce de conserver des places pour **les publics adultes**, sans limite d'âge, qu'ils soient débutants désireux de s'orienter plus tardivement vers la pratique d'une discipline artistique, ou déjà avancés venant simplement pratiquer au sein d'un collectif ou cherchant une remise à niveau technique leur permettant de mieux s'intégrer dans la pratique amateur locale.

Il est à noter que l'Art Dramatique accueille exclusivement des collégien.ne.s, lycéen.ne.s et jeunes adultes (11-27 ans). Cette offre résulte du choix de travailler prioritairement avec les jeunes élèves en horaires aménagés et avec ceux qui, dans les cursus, souhaiteraient s'orienter ensuite vers l'enseignement supérieur du théâtre. Les adultes au-delà de 27 ans tout comme les enfants de moins de 11 ans peuvent bénéficier facilement d'une offre de pratique théâtrale dans d'autres structures de la métropole.

#### Constat - bilan 2013-2019 :

*Le Conservatoire accueille de nombreux élèves adultes en leur proposant une intégration dans les classes passant principalement par une intégration dans le traditionnel cursus qui n'est pas toujours adapté à leurs demandes de départ. De plus, encore à ce jour l'accueil d'adultes se fait essentiellement en musique, cours instrumentaux et pratiques collectives chantées principalement. Il est plus réduit dans les autres esthétiques.*



### Objectifs 2021-27

Elaborer des contrats de parcours comme alternative au traditionnel cursus, lorsque la demande de l'élève adulte va dans ce sens et qu'elle est en cohérence avec les attendus du Conservatoire. Ils seront particulièrement basés sur des ateliers collectifs. Conserver un accueil significatif d'adultes dans les classes de musique et le développer en danse en créant des cours spécifiques interdisciplinaires.



## Les publics en situation de handicap

L'accueil des **publics en situation de handicap** sera l'un des axes forts du travail du CRR lors de ces prochaines années. Un séminaire de rentrée a été consacré à ce sujet en septembre 2019. La réponse à apporter sera différente selon les formes de handicap, elle pourrait toutefois être plus simple dans le cas de cours instrumentaux dont une partie se fait en face à face pédagogique. Dans le cas de disciplines collectives, des dispositifs spécifiques devront être construits et mis en œuvre en lien avec les structures spécialisées sur ces questions dans la métropole ou plus largement le pays d'Iroise.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Dans ce précédent projet, la question du handicap n'apparaissait pas comme une priorité même si des actions ponctuelles ou individuelles ont été menées. Il s'agira dorénavant de rendre ce sujet prioritaire.*



### **Objectifs 2021-27**

La politique de formation du personnel sera prioritaire sur cette question de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (formation continue, formations longues, stages de la fonction publique territoriale, ...). Concrètement, dès les premières années de ce projet d'établissement, il s'agira de nouer des relations avec les structures locales, publiques comme privées, en charge de ces questions et de coconstituer des dispositifs d'inclusion dans les cours de musique, danse et/ou théâtre. La scène nationale le Quartz pourra être un partenaire privilégié dans cette recherche ; des compagnies ayant déjà une expérience sur ces thématiques seront sollicitées (Compagnie Catalyse de Madeleine Louarn, etc.). Par la suite, à l'horizon 2025-2026, il sera envisagé de créer des ateliers spécifiques réguliers pour publics en situation de handicap pour l'ensemble des disciplines.

## Egalité femmes-hommes

Le Conservatoire met en œuvre les engagements pris dans le cadre de la charte partenariale 2020-2026 pour l'égalité femmes-hommes. Il sera attentif aux admissions dans certaines classes particulièrement genrées. Affirmer la place des filles dans les classes des musiques amplifiées et jazz, d'initiation à la direction d'ensemble ou encore d'écriture et composition, celle des garçons dans les classes de danse, notamment classique, est une préoccupation constante des équipes. Pour y parvenir, les différents services (pédagogie, action culturelle, communication) veillent à toute opportunité et à mettre en lumière toute action en ce domaine.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Dans ce précédent projet, la question de l'égalité femme - homme n'était pas formalisée. Certes, le Conservatoire est un établissement accessible tant aux femmes qu'aux hommes (la majorité des enseignant.e.s comme des élèves sont des femmes), il a toutefois peu questionné les représentations que peuvent avoir les usagers comme le grand public, étant davantage dans le « faire » que dans le « faire voir ».*





## Objectifs 2021-27

Rendre visibles les professionnelles au sein du conservatoire : viser la parité sur l'ensemble des jurys d'examen et des intervenants et intervenantes dans les classes de maître, promouvoir des œuvres de compositrices, musiciennes, chorégraphes,...(via la médiathèque, les présentations, la programmation...) ; Donner à voir et soutenir la place des femmes dans la production culturelle : inviter une femme cheffe d'orchestre chaque année dans le cadre de l'ensemble Entre Sable & Ciel, confier les résidences de composition en alternance régulière entre hommes et femmes ; Assurer la participation du public féminin : poursuivre et favoriser les actions en milieu scolaire (classes mixtes) sur des pratiques musicales souvent davantage masculine (jazz, musiques amplifiées, ...) pour en développer la mixité.

## Plusieurs sites

Le Conservatoire répartit son enseignement sur **plusieurs sites**, dans 4 des 8 communes de la métropole afin de permettre l'accessibilité en proximité des élèves. Malgré un projet qui favorise le faire ensemble et les pratiques collectives, il n'est logiquement pas envisageable que l'ensemble des cours soient proposés sur chaque site. Toutefois, dans un souci de favoriser la proximité et la volonté de ne pas multiplier les déplacements des usagers sur la métropole :

- Les cours de formation musicale communs à tous les élèves musicien.ne.s resteront proposés
  - Sur les 4 communes de Brest, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plougastel-Daoulas pour les cours de 1er cycle (généralement enfants des écoles élémentaires),
  - Sur les 2 communes de Brest et Le Relecq-Kerhuon pour les cours de 2ème cycle (généralement élèves des collèges),
  - Sur la commune de Brest, site de la rue du Château, pour les cours de 3ème cycle (généralement élèves des lycées).
- La pratique du chant choral (chœurs d'enfants, adolescents et adultes) restera proposée sur les 2 sites de Brest et Le Relecq-Kerhuon.
- La pratique de la danse sera toujours répartie sur les communes de Brest (Rue du château et Bergot) et Le Relecq-Kerhuon.

Il est à noter que l'éclatement des lieux d'enseignement rend difficile la réalisation de projets communs, il oblige également certaines familles à jongler avec les emplois du temps sur plusieurs lieux. Certains enseignant.e.s eux-mêmes ne peuvent travailler facilement avec leurs collègues éloignés géographiquement, empêchant ainsi tout échange d'élèves le temps de quelques séances. Toutefois le passage d'une seconde ligne de Tramway par le Bergot constituera une amélioration notable, rendant le site davantage accessible.



## Les familles et usagers

L'accessibilité à l'établissement implique également de faciliter les relations avec **les familles et usagers**

- Par une optimisation des relations avec les usagers, incluant l'utilisation de l'outil numérique, la dématérialisation de démarches administratives, les facilités de paiement,
- Par un accueil physique et la présence d'un secrétariat sur les sites principaux de la rue du château et du Relecq-Kerhuon, donnant aux familles l'image d'un Conservatoire qui ne soit pas uniquement un lieu de passage pour l'entourage et les élèves mais un lieu de vie accueillant, agréable à fréquenter par les familles, « habité », facilitant les liens entre familles et équipes du Conservatoire.

Constat - bilan 2013-2019 :

*Le personnel d'accueil s'est légèrement développé en nombre et a gagné en flexibilité. Il permet d'assurer un accueil en semaine au Relecq-Kerhuon et le samedi sur le site principal de la rue du Château. L'ouverture de la bibliothèque et la configuration des locaux ont permis de structurer de petits espaces réservés aux parents.*

### Objectifs 2021-27

Dans la limite de la faisabilité budgétaire, réfléchir à la réorganisation des locaux administratifs et aux horaires des équipes d'accueil afin d'optimiser encore la présence humaine sur les sites principaux sur l'ensemble des temps de cours. Travailler sur les conditions d'accueil des familles sur les différents sites dans le but d'aboutir à des propositions tant sur un plan logistique (aménagement des espaces) qu'artistique (propositions d'ateliers, de rencontres, ...), dans une perspective de tiers-lieu, lieu de vie et non plus seulement de passage.

- Par une communication régulière permettant d'informer clairement les familles et élèves :
  - Newsletter, Facebook (possiblement d'autres réseaux sociaux à l'avenir, en lien avec la chargée de la communication) et site internet pour les informations générales sur le fonctionnement de l'établissement, les parcours proposés, les manifestations et concerts organisés,
  - SMS et courriels pour les informations personnalisées.

Constat - bilan 2013-2019 :

*Le Conservatoire utilise depuis 20 ans un logiciel montrant certaines limites dans le traitement de la diversité des demandes administratives comme pédagogiques. De plus, ses fonctionnalités actuelles ne permettent pas d'extraire aisément des données essentielles à une analyse des parcours ou des publics. Ainsi il entrave le bon fonctionnement du secrétariat pédagogique et le travail du conseiller aux études.*

### Objectifs 2021-27

Se doter d'un logiciel de suivi des élèves davantage intuitif et performant tant pour les équipes enseignantes et administratives du C.R.R. que pour les familles et usagers.



- En impliquant les parents comme partenaires éducatifs de la scolarité de leurs enfants. Cette implication de la cellule familiale fait l'objet d'une attention particulière de l'équipe enseignante pour intégrer la pratique artistique au sein du foyer. Penser la place des parents c'est également appréhender les contraintes et particularités qu'implique la pratique artistique de l'enfant dans le quotidien de la famille (travail personnel, espace dans la maison, niveau sonore, famille nombreuse...). Faire émerger ces questions sur la pratique des élèves permet d'élaborer une stratégie partenariale avec les parents et d'adapter réellement les parcours à la réalité concrète de l'élève. Cette collaboration prend également tout son sens sur les questions de soutien et d'encouragement de l'élève tout au long de son parcours, questions d'orientation ou de réorientation, évaluation et progression, difficultés passagères.

Constat - bilan 2013-2019 :

*Le Conservatoire manque d'éléments sur les attentes et besoins des usagers. A l'heure de la participation citoyenne, l'implication et la mobilisation bien moindres des familles au sein de l'association des parents d'élèves ou dans le cadre du conseil d'établissement montre peut-être que le Conservatoire s'est insuffisamment préoccupé de leur place et du rôle que les usagers peuvent tenir au sein de notre établissement. Par ailleurs, le règlement intérieur datant de 13 ans, est devenu obsolète et nécessite une réécriture.*



**Objectifs 2021-27**

L'implication des usagers de manière plus active en tant qu'acteurs de la vie de l'établissement fera l'objet d'une réflexion collective des équipes du conservatoire, tant lors des travaux du conseil pédagogique que du conseil d'établissement. L'association des parents d'élèves sera associée à ces travaux. La réécriture nécessaire du règlement intérieur de l'établissement prendra en compte les résultats de ces réflexions et une charte de l'utilisateur sera rédigée.

## Les équipes administrative, logistique et technique

L'attention particulière portée aux **équipes administrative, logistique et technique** permettra de faciliter également le travail de chacun au sein du CRR et de répondre aux nombreuses sollicitations venant tant du corps enseignant que des usagers.

Constat - bilan 2013-2019 :

*Le développement de la programmation et des activités du Conservatoire, la multiplicité des lieux sur lesquels elles se déroulent, ainsi que les nouveaux projets mis en œuvre tels Démon permettent pas un fonctionnement aisé avec l'équipe technique actuelle. Cela d'autant plus que cette équipe technique se doit d'assurer également les petits travaux d'entretien des bâtiments.*



**Objectifs 2021-27**

Envisager le renforcement de l'équipe technique à moyens constants en fonction de la faisabilité budgétaire et l'adaptation des locaux administratifs lorsque nécessaire pour améliorer les conditions de travail et favoriser l'accueil du public.



## La politique tarifaire

Enfin la **politique tarifaire** adoptée prend en compte le quotient familial pour l'ensemble des résidents de la métropole. Elle autorise également un paiement en 6 prélèvements échelonnés de janvier à juin. Un parc instrumental conséquent permet le prêt d'instruments lors de la première année d'étude, puis une location pour deux années supplémentaires.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Une grille tarifaire complexe tant pour les familles que pour l'administration du CRR de par la multiplicité des propositions pédagogiques ; une simplification facilitant sa compréhension serait la bienvenue.*

#### **Objectifs 2021-27**

Il sera proposé une réflexion en vue de la refonte de la grille tarifaire comprenant la simplification des propositions dans un but de lisibilité et de transparence ainsi que l'adaptation éventuelle des tarifs dans un souci d'équité.

#### **Objectifs 2021-27**

Favoriser la politique de prêt ou location d'instrument prioritairement en direction des usagers dont le quotient familial est le plus faible. Il convient aussi de poursuivre la politique d'achat et d'entretien de ce parc instrumental dans une logique de sobriété, notamment en stabilisant, à moyens constants, la fonction d'accordage de piano.

Par ailleurs l'accessibilité aux manifestations publiques professionnelles sera préservée dans la tarification des concerts proposés par le Conservatoire : gratuité pour les élèves et tarif réduit pour les parents d'élèves, étudiant.e.s et demandeur.e.s d'emploi.

## LA COOPERATION, UNE MODALITE D'ACTION

Le Conservatoire, fort de la diversité de ses pratiques, collabore étroitement avec de multiples partenaires sur le territoire. Acteurs institutionnels, réseau de Conservatoires et écoles, lieux de diffusion ou associations, chacun de ces acteurs participe au rayonnement et au développement des pratiques artistiques proposées au sein du CRR.

Plus particulièrement, l'engagement du Conservatoire en faveur d'une pratique culturelle accessible à tous, mais aussi d'une spécialisation des élèves via un parcours dédié, en fait un acteur privilégié de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Le Conservatoire entend développer et entretenir des liens forts avec ces différents acteurs territoriaux pour être ensemble des lieux ressources pour la pratique actuelle et future des élèves formés au CRR.



### Constat - bilan 2013-2019 :

*De nombreuses conventions existent avec différents partenaires. Elles restent souvent assez limitées à des questions de fonctionnement. Avec plusieurs autres partenaires, aucune convention n'existe encore.*

#### **Objectifs 2021-27**

Selon les différents cas et partenaires, il s'agira d'écrire de nouvelles conventions ou de développer celles existantes en précisant des contenus pédagogiques et/ou culturels partagés, plus globalement des axes communs de dynamiques territoriales.

## Partenaires institutionnels

- L'Etat via la Direction régionale des affaires culturelles et le Département du Finistère qui tous deux octroient au Conservatoire une subvention annuelle liée à son fonctionnement.
- Culture.Lab29, agence culturelle du Finistère, en lien avec laquelle le CRR participe aux travaux du réseau des écoles d'enseignements artistiques du Finistère (Solima musiques amplifiées, ateliers et écoles de théâtre, entraînement régulier du danseur, formation musicale, ...). Selon les années et besoins, plusieurs enseignant.e.s du Conservatoire participent également au plan de formation mis en œuvre par Culture.Lab29.
- Le Pont Supérieur, Pôle d'enseignement supérieur de Bretagne-Pays de Loire, par la mise à disposition d'enseignant.e.s du CRR (Piano et accompagnement, 35h/an) et pour des projets d'accueil d'étudiants dans le cadre d'Entre Sable & Ciel.

#### **Objectifs 2021-27**

Collaboration à élargir notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'enseignements préparatoires au sein du CRR.

- La Philharmonie de Paris, pour les projets Démon et Passerelle : depuis 2017 et au moins jusqu'en 2023.

## Equipements culturels

- Le Quartz, scène nationale, qui accueille les séances de travail de l'orchestre Démon, propose des abonnements attractifs pour les élèves, permet des rencontres et classes de maîtres avec des artistes lors de répétitions, accueille notre journée annuelle "retour aux sources" organisée par le département de musiques traditionnelles dans le cadre de No Border, accueille également quelques temps de travail ponctuels entre comédien.ne.s programmés dans le cadre de la saison et étudiant.e.s en théâtre du Conservatoire,
- Le Fourneau, centre national des arts de la rue, avec lequel un partenariat est à construire indiquant notamment des collaborations dans le cadre des classes préparatoires (sorties de résidence, possibles participations à des travaux dans l'espace public...),



- La Maison du théâtre, dont le CRR fait partie du conseil d'administration. Partenaire privilégié pour le théâtre : examens et présentations de fin d'année dans la salle de spectacle de la maison du théâtre, RDV théâtral de jeunes auquel participent nos horaires aménagés théâtre, réflexions communes sur l'évolution de l'enseignement et de la pratique du théâtre en Finistère,
- La Carène, scènes de musiques actuelles, qui propose aux élèves du CRR des rencontres avec des artistes et des rendez-vous autour du métier de musicien,

### **Objectifs 2021-27**

Partenariat à co-construire en lien avec l'équipe pédagogique du CRR et notamment dans le cadre de possibles cycles préparatoires à l'enseignement supérieur (échanges artistiques, venue d'artistes invités et master classes, accueil d'élèves du conservatoire dans le cadre de journées professionnelles et sorties de résidences, etc.) mais aussi interventions possibles du conservatoire auprès de groupes amateurs répétant à la Carène.

- La scène de musiques actuelles Plages magnétiques, qui lors de l'Atlantique Jazz Festival accueille des prestations des ensembles jazz du CRR mais bénéficie aussi du prêt de l'Auditorium pour ses productions. Des rencontres avec des artistes sous forme d'ateliers, de classes de maîtres ou de projets pédagogiques sont également mis en œuvre en lien avec Plages Magnétiques.

## Partenaires associatifs

- Le réseau « Conservatoires de Bretagne » regroupant les directions des établissements classés de Bretagne : réflexions pédagogiques communes, mise en œuvre des Diplômes d'études musicales et d'études chorégraphiques (DEM et DEC) à l'échelle régionale, projets communs tels la participation à Plages de Danses, etc.,
- L'ensemble Sillages, ensemble de musiques contemporaines en résidence au Quartz, qui accueille les élèves en répétition, collabore sur de nombreux projets pédagogiques, A noter que certains enseignant.e.s du CRR sont également membres de l'ensemble Sillages (saxophone, accordéon, ...),
- L'ensemble Matheus, ensemble de renommée internationale basé à Brest, avec lequel des collaborations artistiques sont envisagées pour les élèves en classe préparatoires aux études supérieures,
- Le Centre Breton d'Art Populaire avec lequel des passerelles sont organisées au niveau des enseignements (croisements et complémentarités), des prêts de locaux sont réguliers, des veillées traditionnelles et des pratiques collectives partagées (ensemble Daou pe tri), des enseignant.e.s (bombarde, accordéon, chant, ...) et stages sont communs,
- L'ensemble Nautilus, spécialisé dans les « musiques créatives, inventives et vivantes » dont plusieurs enseignants du Conservatoire sont membres et avec lequel des collaborations pourraient être envisagées dans le cadre des Classes préparatoires à l'enseignement supérieur,
- L'orchestre universitaire, ensemble symphonique brestois, dirigé par un ancien enseignant du CRR dans lequel quelques élèves du Conservatoire valident leur pratique collective,



- L'harmonie municipale de Brest, dirigée par un enseignant du CRR, bénéficiant de prêts de locaux hebdomadaires et organisant des manifestations communes avec l'orchestre d'harmonie du CRR. Quelques élèves adultes peuvent valider leur pratique collective dans le cadre de cet orchestre,

### **Objectifs 2021-27**

Conventions à rédiger en précisant objectifs et fonctionnement.

- Les écoles de musique de Plouzané, Guilers, Bohars, Gouesnou (communes de la métropole), mais aussi à Brest « les Pieds nus » (danse), la MPT de Pen ar Créach dans le cadre des projets de diffusion commune "métro's cool" rassemblant des élèves et enseignant.e.s des différentes écoles,
- La Kevrenn Saint Marc et le bagad de Plougastel pour un complément de formation proposé sous forme de stages par un.e enseignant.e. du CRR (environ 15h/an),

### **Objectifs 2021-27**

Une réflexion est à mener en partenariat avec les fédérations afin de s'accorder sur des contenus pédagogiques partagés, un nombre d'heures et un nombre de formations bénéficiaires.

- Tonnerre de chœurs (soutenant l'ensemble des chœurs du Conservatoire en lien avec les enseignant.e.s), les amis du trad, Blas Ceiltach (association brestoise de danse irlandaise animant des bals en lien avec le département de musiques traditionnelles du CRR) et Djazz and Co (association brestoise de danse visant à permettre à des amateur.e.s ou futurs professionnel.le.s d'avoir un rapport à la scène, travaillant en lien avec les classes du CRR),

### **Objectifs 2021-27**

Conventionner avec ces 3 associations afin de notifier les objectifs développés avec le CRR.

- Vive le Conservatoire : association de parents d'élèves, à ce jour peu développée, mais qu'il conviendra d'accompagner et d'encourager dans l'ensemble de ses démarches.

## Education nationale

- Lycée Fénélon, pour les classes "sciences et techniques du théâtre de la musique et de la danse" (S2TMD) accueillant musicien.ne.s, danseur.se.s et comédien.ne.s,
- Collège Anna Marly, pour les classes à horaires aménagés musique et danse,
- Collège Les Quatre Moulins, pour la classe à horaires aménagés théâtre,
- Collège Saint Pol Roux pour les ateliers musique amplifiées, mais aussi pour la fanfare,
- "Pas sages en fanfare" en lien avec l'école élémentaire Kerargaouyat,
- Collège du Vizac (Guipavas) pour l'orchestre à l'école « Jazz »,



- Ecoles élémentaires La Pointe, Ferdinand Buisson, Kerbernard et Auguste Dupouy pour le projet « Démon 2 », 2020-2023,
- Collèges Fontaine Margot, Penn Ar C'hleuz et Quatre Moulins pour l'orchestre Passerelle,
- Ecoles élémentaires Quatre Moulins et Saint Jean Baptiste pour le projet « danse à l'école ».

### Objectifs 2021-27

Développer un projet de formation vocale à destination des professeur.e.s des écoles en lien avec la Direction académique et le Rectorat et ainsi affirmer le rayonnement régional du CRR sur un territoire élargi.

### Objectifs 2021-27

Proposer une convention d'objectifs au lycée La Pérouse-Kerichen dans le cadre de ses enseignements de spécialité danse et musique.

## Université

- Le Master Image et Son : dans le cadre de leur formation, les étudiant.e.s accompagnés de leurs professeurs enregistrent chaque année plusieurs concerts professionnels (Entre Sable & Ciel) ou d'élèves. Accueil régulier d'élève de ce master au sein des classes d'écriture et d'électroacoustique du CRR,
- La licence Arts, partenariat de formation commune entre l'université et le Conservatoire dans 4 disciplines : musique, danse, théâtre et arts de la scène (pluridisciplinaire) représentant une centaine d'étudiant.e.s sur les 3 années de licence,

### Objectifs 2021-27

En concertation avec les enseignant.e.s danse, musique et théâtre impliqués, finaliser le projet pédagogique du cursus « arts de la scène » Poursuivre et renforcer les partenariats avec l'Université de Bretagne Occidentale dans le but de développer l'attractivité du conservatoire et, au-delà, de la métropole brestoise.

- Dispositif « artistes de haut niveau » permettant aux étudiant.e.s de bénéficier d'aménagements d'horaire et de partiels. La direction du Conservatoire et l'université sont associés pour la sélection de ces étudiant.e.s.

## Partenaires de diffusion

- Brest : Le musée des Beaux-Arts (concerts au musée, ...), Le Vauban (jazz, ...) Le Mac Orlan (danse, ...), l'EHPAD résidence Delcourt-Ponchelet (musique ancienne, ...), le réseau des médiathèques (concerts et conférences, ça me dit en musique, ...), les ateliers et la médiathèque des capucins (concerts, ...), La MJC du Pilier Rouge (orchestre Démon, ...), Passerelle (festival Electrocutation),



- Guipavas : l'espace Alizée, la médiathèque Awena, ...
- Plougastel Daoulas : l'espace Avel Vor, la médiathèque Anjela Duval,
- Le Relecq-Kerhuon : l'espace Astrolabe, la médiathèque François Mitterrand, le centre socio-culturel Jean Jacolot, le Manoir de Lossulien (concerts un Brin classik coorganisé par la Ville du Relecq-Kerhuon et le CRR),
- Bohars : l'espace Roz Valan,
- Guilers : le centre socio-culturel l'Agora,
- Gouesnou : le centre Henri Queffélec,
- Plouzané : le centre culturel François Mitterrand.

### Objectifs 2021-27

A travers ses multiples lieux de diffusion, il s'agit pour le conservatoire de rayonner davantage sur l'ensemble du territoire métropolitain, d'être au plus proche des populations, de favoriser les rencontres avec d'autres publics et d'expérimenter, selon les espaces scéniques, de nouvelles formes d'auditions ou de concerts.

## INNOVATION ET INVENTIVITE AU CŒUR DE LA PEDAGOGIE

Le CRR de Brest s'appuie sur une équipe enseignante alliant rigueur, dynamisme et inventivité. Elle est organisée en départements permettant des croisements et rencontres, notamment dans le cadre de ceux qui sont transversaux (musique de chambre, création-improvisation-invention), ainsi des enseignant.e.s participent aux travaux de plusieurs départements.

Les réunions de départements et les 3 conseils pédagogiques annuels permettent de mener une réflexion sur l'évolution des questions liées aux enseignements. Une large place est donnée, par la direction, aux propositions émanant du corps enseignant tant au niveau de l'organisation des cursus, du contenu des cours que de leur forme mais aussi des modalités de l'évaluation.

### La liberté d'invention

**La liberté d'invention** et de proposition des équipes est une force mobilisatrice conduisant chacun à être acteur de sa pédagogie, à pouvoir expérimenter.

Adoptées ou non par la Direction du Conservatoire en fonction du projet général et des contraintes techniques à les mettre en œuvre, mais aussi des attendus du projet de l'établissement, ces propositions émanant des enseignant.e.s ou des départements autorisent une grande diversité et richesse dans les réponses apportées aux spécificités des parcours ou disciplines.

#### Constat - bilan 2013-2019 :

*Lors de cette période, de nombreux dispositifs ont été impulsés et mis en œuvre. La plupart du temps ils émanaient de souhaits et propositions individuelles d'enseignant.e.s désireux de s'engager dans une action innovante. Cette liberté accordée par la direction, qui a donné de bons résultats et qu'il convient de préserver en grande partie, ne peut constituer une réponse unique aux attentes des publics qui se renouvellent ni à un projet pédagogique global de l'établissement. Elle n'encourage pas non plus une grande adaptabilité des enseignant.e.s dans le cadre d'un travail collectif mené en vue de définir des projets communs.*





### Objectifs 2021-27

Savoir rester en éveil constant afin de se renouveler ou s'adapter, s'autoriser à imaginer puis mettre en application des cursus spécifiques sont des particularités que l'équipe brestoïse entend toujours développer au long des prochaines années. Il s'agit de toujours mieux répondre aux attentes d'un public en mouvement tout en restant en conformité avec les textes cadres. Pour ce faire, davantage que répondre positivement aux demandes individuelles des enseignant.e.s, la réflexion puis la rédaction de projets pédagogiques concertés au niveau de chaque département, voire réunissant plusieurs d'entre eux, sera l'un des chantiers principaux proposés au cours des 2 ou 3 années à venir.

## Les pratiques collectives

Plus globalement, le projet pédagogique accorde une place essentielle aux **pratiques collectives**, valorisant ainsi les apprentissages par le "faire ensemble". Tout au long de son parcours au Conservatoire, l'élève (quel qu'il soit, quel que soit son niveau ou ses connaissances, son projet amateur ou à orientation professionnelle) est mis en situation de pratique d'ensemble. Celle-ci, s'appuyant sur des pratiques individuelles personnalisées, permet d'aborder des répertoires diversifiés, elle est source de rencontres, d'échanges, de projets communs, de motivation et est indissociable d'un apprentissage en établissement public.

Le projet pédagogique du Conservatoire qui sera rédigé suite à ce projet d'établissement détaillera les différentes pratiques collectives. Toutefois des ateliers, déjà en nombre important et souvent dès le 1<sup>er</sup> cycle, permettent notamment les croisements d'esthétiques, la transdisciplinarité, la création, l'invention ou l'improvisation. Par exemple :

- Ateliers arts de la scène (étudiant.e.s en licence Arts) associant danseur.se.s, comédien.ne.s et musicien.ne.s et aboutissant à la réalisation de projets artistiques collectifs,
- Atelier transversal musique, chant et danse de la renaissance réunissant principalement des élèves de tous âges des classes de danse, chant, musiques traditionnelles et musiques anciennes,
- Ateliers d'improvisations (généralement à partir du lycée et au-delà) animés par des enseignant.e.s de théâtre, de danse et de musique et pouvant conduire à un certificat d'études d'improvisation,
- Ateliers découverte (dès l'école élémentaire) permettant une initiation à la pratique du jazz, des musiques traditionnelles, des musiques improvisées.

#### *Constat - bilan 2013-2019 :*

*Si certains départements ont mis en œuvre des propositions transversales, d'autres, mobilisés par les cours spécifiques à leur esthétique (pratique de groupe, culture, etc.), n'ont pas encore entrepris de démarches de ce type.*



### Objectifs 2021-27

Proposer de nouveaux ateliers découverte en musiques actuelles et musiques anciennes pour des élèves du cursus classique dès le 1<sup>er</sup> cycle.



Il convient de noter également l'investissement des équipes dans les projets d'orchestres à l'école. En ce sens « Démon », par exemple, est construit sur un modèle spécifique (ateliers collectifs instrumentaux de 5 élèves et non de 15) qui permet d'expérimenter un parcours de formation basé sur la pratique orchestrale associant largement des professeur.e.s d'instrument, de formation musicale, des musicien.ne.s intervenant.e.s et des danseur.se.s

Constat - bilan 2013-2019 :

*Le projet Démon impulsé par le Conservatoire avec l'appui de la Philharmonie de Paris et de la direction Educations de la ville de Brest a permis de rassembler près d'un tiers des enseignant.e.s du Conservatoire sur un projet commun d'éducation musicale par l'orchestre en quartiers prioritaires. L'implication des équipes et l'intérêt des enseignant.e.s n'ont cessé de croître tout au long du projet. Il est aujourd'hui possible d'entrevoir de nouvelles formes pédagogiques en partie transposables en 1<sup>er</sup> cycle au Conservatoire.*



### Objectifs 2021-27

Le contenu pédagogique du second orchestre Démon poursuit son évolution avec la pratique orchestrale toujours au centre des préoccupations, mais également avec une part plus large donnée à la formation musicale et instrumentale. A l'issue de ce projet (juin 2023), fort de l'expérience acquise, le CRR souhaite poursuivre un travail d'orchestre symphonique (associant toujours des pratiques dansées et chantées) en direction d'écoles élémentaires en zone d'éducation prioritaire. Il pourra également envisager de proposer des formes alternatives d'enseignement en début de 1<sup>er</sup> cycle par la pratique orchestrale.

## La mise en situation publique

Une place importante est également accordée à la **mise en situation publique**. Apprendre et pratiquer c'est se confronter à la scène et à un public dès le plus jeune âge afin de partager sans tarder ses émotions artistiques. Les nombreuses manifestations données dans le cadre de la saison culturelle du Conservatoire, mais également les auditions et concerts, permettent la production publique dans différentes situations et lieux.

C'est lors de ces temps de restitution qu'une grande partie de l'évaluation et du suivi de l'élève peut être effectuée. Elle prend également en compte la manière d'aborder la relation au public, il s'agit d'acquérir, au-delà du savoir-faire artistique, la culture du jeu en public et avec le public. La performance technique et l'acquisition de savoir-faire sont importants mais la capacité à transmettre et partager des émotions avec un public est essentielle.

Constat - bilan 2013-2019 :

*Au cours de ces années, les formes des examens ont commencé à se diversifier ; c'est principalement la prestation sous forme de concert qui a souvent été privilégiée lors de l'attribution des certificats d'études musicales.*



### Objectifs 2021-27

Poursuivre les réflexions concernant les examens pour développer leur nombre sous forme de prestations publiques comme c'est déjà le cas pour les « certificat d'études projets personnels », le jazz et les musiques amplifiées. Il est attendu de l'étendre davantage dans les cadre des disciplines des musiques écrites et de la danse.



Etudier au Conservatoire de Brest métropole, c'est désirer se confronter à différents répertoires (époques, styles, ...) qu'ils soient écrits ou transmis oralement à travers les âges, qu'ils proviennent d'arts savants ou populaires ; c'est la capacité à improviser, créer, inventer un discours personnel ; c'est aussi le plaisir de découvrir, de pratiquer à plusieurs avec différents partenaires de jeu qu'ils soient musicien.ne.s, danseur.se.s et/ou comédien.ne.s. Ce postulat, partagé par tous au sein de l'établissement, participe du dynamisme des équipes enseignantes et favorise les échanges et l'interdisciplinarité.

Constat - bilan 2013-2019 :

*De nombreux ateliers et cours d'improvisation et de création ont été mis en œuvre et un département « Création Improvisation Invention » mêlant comédien.ne.s, danseur.se.s et musicien.ne.s a vu le jour. Il a trouvé un terrain d'expérimentation dans le cadre de l'arrivée d'étudiant.e.s en « licence arts » suivant un parcours interdisciplinaire associant danse, musique et théâtre.*



### Objectifs 2021-27

Mettre au programme des études la création de projets personnels transdisciplinaires et collectifs par les élèves des « cycles préparatoires à l'enseignement supérieur » et des parcours « Art de la scène » en Licence arts. Accompagner les élèves dans cette démarche sur les plans pédagogiques, artistiques et organisationnels. Formaliser un projet pédagogique du département Création improvisation invention.

## Vers des cycles préparatoires à l'enseignement supérieur

Enseigner au Conservatoire de Brest métropole, c'est vouloir développer une classe allant de l'éveil et initiation au 3<sup>e</sup> cycle. Pour les professeur.e.s et titulaires d'un certificat d'aptitude, master ou équivalent c'est également s'engager dans une formation préparatoire aux enseignements supérieurs. Le C.R.R. de Brest ambitionne de mettre en œuvre ces enseignements d'autant plus qu'il s'agit pour l'Etat de proposer une offre répartie équitablement sur le territoire national. Par sa position géographique excentrée, parce que Brest est une ville universitaire, qu'elle est riche culturellement (scène nationale, SMAC, musées, ...), parce que le Conservatoire poursuit son développement depuis son accession au statut d'établissement à rayonnement régional, parce que, par transformations de postes à moyens constants, le nombre de professeur.e.s se développe et que ceux-ci ont déjà engagé un travail de construction de parcours, une demande d'agrément aux **cycles préparatoires d'enseignement supérieur** (CPES) sera déposée.

Développer ce cycle constituera un atout puissant développant l'attractivité de la métropole brestoise et y amenant de nouveaux publics régionaux voire nationaux. Il permettra également au Conservatoire de consolider ses partenariats, notamment avec le Pont Supérieur, dans le cadre d'un enseignement qui vise notamment, au-delà d'une excellente formation artistique, à développer chez l'élève :

- Son autonomie et sa capacité à construire des projets transversaux,
- Sa connaissance du milieu et des partenaires,
- Son intégration dans les réseaux professionnels.



Déjà fort d'un réseau partenarial local important, dans l'ensemble des domaines dans lesquels les classes préparatoires sont appelées à se développer, et notamment l'enseignement supérieur avec l'Université de Bretagne Occidentale pour la licence arts, le Conservatoire intensifiera ces différentes relations dans le cadre de son action culturelle et les développera dans celui d'un cycle d'enseignement.

### Objectifs 2021-27

Obtenir l'agrément d'établissement assurant un cycle de préparation à l'entrée dans les établissements supérieurs de la création artistique. Cette demande concerne dans un premier temps la danse et la plupart des disciplines musicales, elle pourrait concerner dans un second temps le théâtre.

## Garder l'esprit actuel et le dynamisme de l'équipe

Afin de **garder l'esprit actuel et le dynamisme de l'équipe** ainsi que son engagement dans le projet brestois, plusieurs objectifs sont fixés.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Suite à la réussite de concours d'intégration plusieurs agent.e.s ont pu être titularisés. A moyens constants, le nombre de professeur.e.s d'enseignement artistique s'est également développé pour atteindre 37,5% du nombre d'enseignants (26 PEA en 2013 contre 32 PEA en 2020). La structuration de certains départements mériterait d'être poursuivie.*

### Objectifs 2021-27

Poursuivre l'incitation et l'accompagnement des enseignant.e.s à la passation des concours.

Poursuivre, dans le respect des capacités budgétaires et dans une logique de moyens constants, la structuration et l'adaptation des départements de danse, de direction d'orchestre, d'interventions en milieu scolaire, de jazz, musiques amplifiées, musiques anciennes et théâtre.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*Sur la question des locaux, ceux de la danse sont en nombre suffisant mais les salles sont davantage rectangulaires que carrées, non insonorisées et certains vestiaires trop petits, ceux du théâtre sont inadaptés avec une seule salle mal insonorisée, ceux de la musique vieillissants, non insonorisés et non compatibles avec l'utilisation des nouvelles technologies. De plus, l'absence d'un plateau d'orchestre et d'une salle « auditions – conférences – examens » conduit à une surutilisation de l'auditorium normalement réservé aux productions d'élèves et de professionnel.le.s.*

### Objectifs 2021-27

La question des locaux du conservatoire fera l'objet d'un diagnostic permettant d'identifier les modalités d'équilibre entre le nombre de disciplines enseignées et l'allocation de lieux adaptés à chacune.

Il est entendu que l'ensemble de ces extensions ou rénovations répond au souhait métropolitain de s'engager dans la transition écologique par l'amélioration du bâti et la réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics.

## Charte pédagogique

En lien avec le conseil pédagogique une réflexion avait été menée dès 2013 sur le métier, les missions et le rôle de l'enseignante au sein de l'établissement public qu'est le CRR de Brest. Elle s'est poursuivie et a abouti à la rédaction d'une charte pédagogique qui constitue le socle sur lequel il est attendu que chaque enseignant.e construise son action.

### Charte pédagogique 2021-2027

Enseigner la musique, la danse, l'art dramatique au sein d'un service public formant majoritairement des praticien.ne.s amateur.e.s, c'est s'engager à accompagner, instruire et former tous ceux qu'un désir de pratique artistique conduit vers le Conservatoire, quelles que soient leurs aptitudes. Cela implique :

- D'orienter le plus justement possible l'élève vers la pratique dans laquelle il pourra s'épanouir,
- De faire preuve de patience, exigence et bienveillance avec chacun et en fonction de son degré d'habileté ou d'aisance,
- De connaître et comprendre les parcours et besoins de chacun et de savoir adapter son enseignement en conséquence,
- De permettre à l'élève de se réaliser pleinement.

Cette éthique implique que l'enseignant.e soit à la fois un.e :

- Artiste, maître de l'art qu'il pratique, gardant un contact avec la scène et le spectacle vivant,
- Pédagogue, apte à découvrir les chemins les plus adaptés à la progression de chacun, ayant une capacité d'invention et une curiosité de recherches et de renouvellement,
- Educateur.rice qui par son exemplarité, son attitude, son discours, ses actes sera un repère pour l'élève dans sa formation d'individu, de citoyen et d'artiste,
- Transmetteur.e d'une culture de l'improvisation et de la création tout autant que d'un patrimoine et d'un répertoire liés à la discipline enseignée et en constante évolution, - Agent.e de la direction de la culture et de Brest métropole, ouvert aux arts et sur la cité, prenant en compte la diversité des publics et l'ensemble des missions attendues en terme de travail en équipe et transdisciplinaire.

Cette volonté de l'équipe pédagogique de permettre à l'élève de se découvrir et de s'approprier des savoirs et savoir-faire suppose de la part de celui-ci une disponibilité suffisante, une attitude participative, un engagement dans les démarches et projets proposés et une volonté de progrès manifestés par un travail régulier.



## L'ACTION CULTURELLE

Une **action culturelle** forte conduit l'équipe enseignante à compléter son offre pédagogique en direction des usagers par de multiples possibilités de rencontres et échanges avec des artistes invité.e.s, compositeurs et compositrices, chorégraphes, tous intervenant.e.s apportant leur expertise et partageant énergie, dynamisme, idées neuves et ouverture artistique. La prise en compte des diverses formes culturelles présentes sur le territoire et les possibilités de mises en relation et de dialogues de ces formes est un des axes forts de cette action culturelle. Elle consiste également en de nombreuses actions de médiation notamment auprès des plus éloignés (personnes en situation de handicap, en situation défavorisée, ...). Ainsi, elle participe également de l'accessibilité s'adressant aux populations qui ne viennent pas spontanément au Conservatoire ou plus largement dans les établissements culturels.

Enfin, elle place le C.R.R. comme outil de diffusion et d'animation de la vie artistique et du développement culturel du territoire. En ce sens, elle contribue à l'animation de réseaux d'écoles et structures d'enseignement de la métropole : rencontres de classes et d'enseignant.e.s, projets communs, prestations publiques partagées dans différents lieux du territoire métropolitain.

L'action culturelle se traduit par :

### La mise en œuvre des projets

Ils sont présentés par les départements pédagogiques, par des partenaires du CRR (Ensemble Sillages, Plages magnétiques, ...) ou par l'équipe de direction et peuvent prendre des formes très diverses, de la classe de maître sur une journée à la résidence d'un compositeur ou d'une compositrice sur une ou deux années.

C'est l'équipe de direction, en lien avec le conseil pédagogique, qui sélectionne les projets en fonction de leur qualité artistique, de la pertinence des objectifs pédagogiques, artistiques et culturels, des besoins particuliers et des moyens disponibles. Cette sélection s'opère dans un souci d'équilibre annuel ou pluriannuel entre les disciplines et les départements, et/ou en fonction d'une ou plusieurs thématiques concertées.

### Des actions de médiation et de sensibilisation

- En direction des scolaires pour
  - Proposer des actions de découverte, d'expérimentation et de pratique artistique dans le cadre des partenariats avec l'Education Nationale et en lien avec les intervenant.e.s en milieu scolaire,
  - Découvrir des instruments, esthétiques ou œuvres du répertoire via des concerts et spectacles pédagogiques.
- En direction des autres publics pour
  - Découvrir des pratiques artistiques,
  - Découvrir « l'envers du décor » et plus largement de la culture grâce à des visites de l'établissement, la découverte de ses missions, les différents métiers qui permettent son fonctionnement, des répétitions commentées etc..
  - Apporter un moment suspendu et de joie aux publics éloignés. (EHPAD, public en réinsertion, personnes en situation de handicap...).



## L'invitation ponctuelle d'artistes

- En direction des élèves pour
  - Apporter une ouverture et un complément de formation dans des domaines non couverts par le champ de compétences habituelles de l'équipe pédagogique,
  - Favoriser la diversité des approches, des méthodes d'apprentissages, des répertoires, des esthétiques, des modes d'expression,
  - Contribuer à développer des situations pédagogiques multiples et à ouvrir le champ d'expérimentation,
  - Développer leurs culture artistique, curiosité, imaginaire et créativité,
  - Valoriser les productions publiques, notamment dans le domaine des pratiques collectives, par la qualité et l'approfondissement des contenus et des démarches,
  - Permettre l'interdisciplinarité (danse, théâtre, musique) et faciliter le décloisonnement des classes,
  - Contribuer à maintenir un contexte stimulant,
  - Approfondir la relation à la création.
- En direction des enseignant.e.s pour
  - Enrichir le plan de formation continue par le biais de rencontres avec des artistes et/ou pédagogues extérieurs à l'établissement aux compétences reconnues dans des domaines spécifiques liés aux démarches d'innovation pédagogique et aux projets d'action culturelle.
- En direction des autres publics pour
  - Favoriser la rencontre avec des artistes de renom et comprendre leurs métier, univers et démarches artistiques,
  - Etre force de proposition en programmant des artistes peu présents sur la scène brestoise.

### Constat - bilan 2013-2019 :

*L'action culturelle dispose d'un budget en adéquation avec la taille de l'établissement et ses capacités organisationnelles de réalisation de projets. L'action culturelle a permis de développer une meilleure visibilité du Conservatoire et constitue une force mobilisatrice pour les équipes enseignantes et techniques. Elle a contribué à toucher davantage de publics (champs social, personnes en situation de handicap, petite enfance, ...) par des actions dans et hors les murs et via la participation à de nombreux événements partenariaux (Electrocution, Avant concerts au Quartz, Atlantique Jazz festival, Désordre, ...).*

### **Objectifs 2021-27**

Maintenir le budget de l'action culturelle du CRR et adopter une répartition équilibrée entre trois types de projets :  
Ceux qui sont récurrents (danse, théâtre, musiques amplifiées, ...) et/ou organisés dans le cadre de nos différents partenariats,  
Ceux qui sont anticipés, pensés et organisés en amont de la saison; dont éventuellement le « projet phare » de l'année comme une résidence de compositeur ou une thématique commune à la quasi-totalité de l'établissement,  
Ceux qui se présentent tout au long de la saison sous forme d'opportunités et pour lesquels une réactivité s'impose.



## L'ensemble Entre Sable & Ciel

Cet ensemble créé en 2003 est composé majoritairement d'enseignant.e.s du CRR de Brest. Il accueille également quelques enseignant.e.s d'autres établissements de la région (CRR de Rennes, CRD de Quimper, Lorient, Vannes, Saint Briec, CRC locaux), quelques professionnel.le.s non enseignants, parfois des étudiant.e.s du Pont supérieur et des élèves en cursus à orientation professionnelle du CRR de Brest.

L'un des objectifs de cet ensemble est de donner aux enseignant.e.s une occasion de pratiquer à un niveau professionnel, de renforcer leur travail en équipe, de rencontrer des artistes invités (solistes, chefs d'orchestre) et d'avoir une activité artistique indissociable de leur métier. Et cela dans une ville géographiquement éloignée de la capitale régionale dans laquelle on trouve notamment Opéra, Orchestre National de Bretagne, Centre Chorégraphique National, ... Ensemble à géométrie variable, Entre Sable & Ciel propose aussi bien de la musique de chambre, assurée par les enseignant.e.s du CRR en très grande partie, que du répertoire symphonique du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours ou de l'opéra. Les enseignant.e.s de danse et art dramatique sont associé.e.s à quelques productions de l'ensemble (musiques de scène, pantomime, création chorégraphiques avec piano, lecture de lettres, ...)

L'autre grand objectif de cet ensemble, et plus largement de l'action culturelle proposée par le Conservatoire, est celui de l'élargissement et du rajeunissement des publics, passant notamment par le développement chez l'élève d'une « culture du spectateur ». Ainsi l'enfant et sa famille sont informés régulièrement par les équipes pédagogiques des manifestations, spectacles et concerts proposés par le Conservatoire, ses partenaires ou plus largement diffusés sur la métropole. Cette incitation permanente à fréquenter les lieux de diffusion conduit les élèves et leur famille à acquérir des références culturelles, développer leur sensibilité, devenir des spectateur.rice.s – auditeur.rice.s actifs.

Concrètement, cela passe par :

- la sensibilisation des élèves (études des œuvres programmées dans le cadre des cours d'analyse et, au cas par cas, formation musicale, travail instrumental, pratiques collectives...),
- la possibilité offerte de voir leurs enseignant.e.s en situation de jeu et donc d'avoir une proximité permettant des échanges avec les artistes,
- la gratuité totale pour les concerts d'Entre Sable & Ciel ainsi qu'un tarif réduit pour les parents.

Cet objectif est aujourd'hui atteint et il s'agira de poursuivre en ce sens. A titre d'exemple et pour l'année 2019, les élèves représentent 43 à 48 % du public total d'Entre Sable & Ciel. Le taux de remplissage de la salle étant de 97 à 100 % sur la même période.

De plus l'ensemble propose des générales publiques commentées, ouvre certaines répétitions à des publics scolaires, en situation de handicap (lien avec l'association Valentin Haüy), agent.e.s de la métropole ou jeunes en réinsertion.



Constat - bilan 2013-2019 :

L'ensemble a fêté ses 10 ans en 2013 et continue de se développer, accueillant toujours des enseignant.e.s de Conservatoires voisins, mais également des étudiant.e.s du Pont Supérieur et de grand.e.s élèves en orientation professionnelle du Conservatoire. Il propose chaque année 5 à 6 programmes différents.



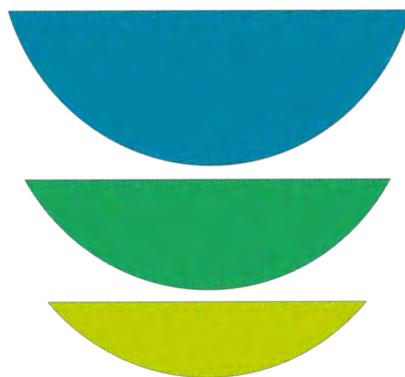
**Objectifs 2021-27**

Poursuivre les activités de l'ensemble, proposant toujours une même diversité de répertoire, mêlant musiques savantes et plus populaires. Programmer notamment un concert associant musiques amplifiées et orchestre symphonique. Permettre à l'ensemble de se produire dans de nouveaux lieux de diffusion sur la métropole comme en dehors. Inviter des chefs d'orchestre en respectant la parité femmes - hommes. Se produire lors d'évènements populaires brestois afin de diversifier encore plus le public. Poursuivre et développer le travail d'accompagnement de l'orchestre Démos puis, au-delà, d'orchestres à l'école en fonction des projets.



**Objectifs 2021-27**

Les journées de musique ancienne, indépendantes de l'ensemble Entre Sable & Ciel, ont les mêmes objectifs de permettre une pratique régulière à haut niveau des enseignants et de renouvellement des publics. Dans les limites des budgets alloués, leur programmation se poursuivra dans les années à venir afin de participer au développement de ce département. Dans cette même optique, et toujours à moyens constants, la mise en place de nouveaux temps forts consacrés à d'autres départements ou disciplines sera étudiée dans le cadre du renouvellement des projets pédagogiques.



# ANNEXES

---

## BILAN SYNTHETIQUE DU PROJET D'ETABLISSEMENT 2013-19

(approuvé par délibération du bureau de communauté du 25 janvier 2013)

En première partie le document rappelle les « **objectifs d'interpellation** » de la collectivité :

1. Porter et partager le projet métropolitain du local à l'international,
2. Promouvoir la citoyenneté pour l'épanouissement de chacun dans le bien vivre ensemble,
3. Valoriser le patrimoine,
4. Renforcer les solidarités à tous les âges de la vie pour favoriser l'égalité des chances,
5. Administrer les services de la collectivité au service des citoyens, fournir un service public performant capable de répondre aux enjeux de demain.

Ensuite, le Conservatoire est décrit, suite à sa fusion avec le Simurel, précisant qu'il propose désormais une « ... offre d'enseignement et de pratiques très complète, une large diversité de formations et d'esthétiques, une organisation cohérente des études et des pratiques, grâce à de nouvelles synergies et à une gestion unifiée des ressources humaines et des moyens ».

Il est un établissement d'enseignement artistique avec ses finalités propres, c.-à-d. le respect du schéma d'orientation du ministère de la culture (dont notamment une proposition d'orientation professionnelle), tout en articulant cette action d'enseignement artistique avec les objectifs de la politique culturelle locale. Il propose l'articulation d'une certaine conception de la culture et de sa transmission avec une vision politique, c'est-à-dire citoyenne.

Qui dit vision citoyenne dit service public : Le Conservatoire ne répond pas à la question « quel besoin ou intérêt particulier avons-nous à satisfaire ? » mais à la question « quelle idée de l'homme et du citoyen voulons-nous promouvoir ? »

Aussi, le document insiste sur le fait que le Conservatoire a un projet **d'éducation**, nécessitant la perception positive de certaines qualités (ou valeurs) : approfondissement, engagement, accomplissement de soi, esprit de découverte, capacité d'étonnement, écoute et partage ; à d'autres endroits du texte il est question de renforcement de l'image de soi, ouverture au monde culturel, trouver sa place au sein d'un groupe... Le Conservatoire contribue au projet général d'éducation de la métropole.

Au-delà du loisir, le Conservatoire est légitimé par l'organisation d'un enseignement (éducatif) construit et approfondi permettant l'émergence progressive d'une identité révélatrice de soi-même. L'ambition de cette « éducation intellectuelle et esthétique » est de donner les possibilités d'un accomplissement humain. Valoriser la réussite, le dépassement de soi est essentiel dans cette vision de l'éducation.



Pour y parvenir, il est alors nécessaire, entre autres, de :

- Concilier les notions de permanence (permanence de la formation en regard avec ce qu'elle a été et qu'elle doit continuer d'être) et d'adaptation (ne pas rester fermé à la nouveauté et savoir évoluer avec les publics, la société...) dans chacune des missions principales (sensibilisation, initiation, enseignement, formation, pratique, diffusion, action culturelle), d'où une constante recherche d'amélioration. Plus loin, il est à nouveau question d'exigence permanente (de l'équipe pédagogique) pour proposer un contenu portant à la fois sur le patrimoine, mais également sur les domaines de l'improvisation, de l'invention, de la création ; le tout dans un souci de découverte et d'appropriation de la richesse des esthétiques et genres. Diversité des pratiques afin d'ouvrir l'esprit,
- Concilier résistance et mouvement : résister, agir et ne pas subir, mais il faut aussi une capacité de mouvement, c'est-à-dire expérimenter, faire place à la vivacité du pluralisme,
- Et donc développer une mission de diffusion et un programme d'action culturelle visant l'illustration de la diversité. (*Court paragraphe sur l'action culturelle dans ce document*).

Il est aussi question

- D'un enjeu humain, idéal culturel émancipateur : Le Conservatoire ne relève pas d'une vision « utilitariste », en tant que foyer d'énergie artistique, il participe au « vivre ensemble » et au « faire société »,
- Du sens de l'art et de sa place dans la société. L'apprentissage d'une discipline entend « délier l'esprit et le corps » pour développer sensibilité, former le jugement, faire accéder à une pratique source de « joie durable ».

L'activité artistique est donc un chemin privilégié d'accès à une forme de liberté intérieure et aussi un des facteurs constitutifs essentiels de la personne humaine. D'où la nécessité d'un accès au plus grand nombre en cherchant à échapper au déterminisme. Néanmoins la capacité d'accueil est limitée, d'où des critères de sélections : Classes à horaires aménagés, S2TMD, projet de l'élève, équilibre des effectifs (âge, cycle...)

Beaucoup de questions sur l'accessibilité (quelles modalités d'information, comment généraliser la rencontre susceptible de déclencher une vocation, comment entretenir cette vocation, comment susciter un intérêt pour la culture par un enseignement s'appuyant sur une pratique vivante ?). Pas de réponse concrète si ce n'est d'écrire que cela doit se faire « à travers le projet d'établissement ». Toutefois les idées que :

- l'accès à la culture est favorisé par une offre riche,
- la motivation n'est pas préalable à l'apprentissage mais qu'elle en découle. La condition d'accès n'est pas la motivation, mais « l'accessibilité » qui nous conduit à mettre tout en œuvre pour donner à chacun la motivation de rester et de poursuivre,
- Dans tous les cas, il faut maintenir et développer qualité, équité de l'offre et accessibilité, d'où une stratégie de communication liée à volonté de solidarité entre et avec les différents territoires et acteurs de la culture et de l'éducation populaire.



Les notions controversées d'élitisme, de plaisir, de loisir sont abordées :

- L'élitisme : le Conservatoire ne peut résoudre seul les inégalités sociales, mais il doit lutter contre la « peur ou le rejet de la culture », il doit lutter contre le refus d'« élever pour humaniser », il doit affirmer sa foi en la réussite possible de tous (y compris les plus démunis), il doit donc lutter contre la peur d'enseigner sous prétexte de respecter l'élève souvent par manque de foi en lui. Son enseignement affirme une volonté contre l'expérience des échecs. La culture c'est être ouvert sur le monde, c'est mieux le comprendre, alors le Conservatoire a pour devoir de guider l'élève dans ce « dépaysement » à travers différentes œuvres et esthétiques pour que chacun en saisisse l'actualité.
- Le plaisir : on recherche constamment le plaisir de faire en pratiquant. On n'apprend qu'en pratiquant avec plaisir. La liberté d'exécution, l'aisance dans la pratique, l'autonomie sont visées et signe de l'accomplissement du talent de l'amateur accompli et de son plaisir.
- Le loisir : est présenté comme l'accès à une pratique « initiale » ou « continuée » sans exclusive d'âge (*participer à un chœur, à Cuban Fire, etc.*).

Autres points mentionnés :

- Les techniques et savoir-faire sont indispensables à la construction du jeu, du geste (musicien, acteur, danseur, ...). Elles sont déjà sources de plaisir, et sont une gymnastique ludique et rigoureuse, précieuse pour la connaissance et l'accomplissement de soi-même.
- Les évaluations appréciations sont nécessaires pour identifier chez l'élève (l'enseigné) quelques compétences et savoir-faire.
- Les pratiques collectives favorisent les notions de partage, écoute, respect, etc... favorisent aussi les relations intergénérationnelles ou interculturelles.
- Une pédagogie « vraie » : celle du quotidien des enseignants, renouvelée et adaptée, axée sur découverte, exploration, expérimentation, invention...
- Les temps court et temps long : l'enseignement nécessite un temps long, un approfondissement « à défaut, le don s'éparpille ». Par contre une formation porte (ou peut porter) sur un objet limité, circonscrit..., accompagnements à des sujets définis des activités.
- L'action culturelle qui agit en direction des
  - Elèves (ouverture, complément de formation, maintien d'un contexte stimulant, permettant transversalité, ...),
  - Milieu scolaire (action de découverte, expérimentation, ...),
  - Enseignants (formation continue, favorise la position d'enseignant artiste, ...),
  - Publics (levier de changement, développement culturel du territoire, ...).
- Ensemble Entre Sable & Ciel qui se donne pour mission
  - L'éducation (séances scolaires),
  - La formation et le développement des publics (programmation variée...),
  - La pratique (des enseignants),
  - La formation des étudiants (insertion professionnelle des DEM).



Sont citées aussi les fonctions des différents départements pédagogiques :

- Enseigner une pratique artistique
- Eduquer
- Innover
- Cultiver
- Former
- Prioriser les pratiques collectives

La charte pédagogique jointe au document est à conserver.



Le projet d'établissement 2013-2019 était accompagné du plan d'actions suivant :

### **Pédagogie :**

- Diversifier les approches et la pratique de l'improvisation toutes disciplines confondues,
- Privilégier l'écriture de pièces destinées aux 1<sup>er</sup> cycle,
- Développer dynamique et désir d'invention dès le début des études,
- Imaginer et mettre en place des parcours de découverte des différents champs esthétiques,
- Renforcer les possibilités de parcours personnalisés en 3<sup>e</sup> cycle (CEM sur projet personnalisé),
- Définir contenus et modalités d'un cursus 3<sup>e</sup> cycle à dominante pratiques collectives,
- Renforcer l'offre d'enseignement en danse et technique vocale pour les élèves d'art dramatique,
- Prendre en compte l'apport des nouvelles technologies dans l'enseignement,
- Poursuivre réflexion sur la mise en réseau de fonds documentaires avec les bibliothèques de la métropole et travailler à l'extension de prêts aux élèves.

### **Développement de l'offre à moyens constants :**

- Mise en place d'un enseignement régulier de l'analyse du mouvement dansé et de l'histoire de la danse,
- Enseignement de l'accompagnement au piano (6h hebdo. entre pianiste, claveciniste et accompagnateur),
- Enseignement de la composition sous forme d'invitation de compositeurs animant des stages (3000€ par an),
- Initiation à l'accompagnement pour les élèves du département polyphonique (en prenant les 12h supplémentaires hebdomadaires transformées depuis),
- Co-construire avec le CRR de Rennes un cursus spécialisé de direction de chœurs,
- Equiper les salles de cours en nouvelles technologies et consolider un enseignement,
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO),
- Réfléchir aux possibilités de projets transversaux en lien avec le projet des Capucins.

### **Plan de formation pluriannuel des enseignants :**

Axes principaux : improvisation, nouvelles technologies, transversalités esthétiques, création-invention

### **Rayonnement, action culturelle, diffusion, accessibilité :**

- Mise à disposition de Laurent Bigot auprès de CRBC pour Donatien Laurent, positionner Brest comme pôle ressource dans le domaine de l'ethnomusicologie,
- Valoriser la préparation aux grandes écoles de théâtre, par partenariat avec le Quartz,
- Connecter Brest au futur pôle d'enseignement supérieur via un partenariat CNDC d'Angers-Ballet projet de Brest, fidéliser Marion Ballester pressentie pour le poste de professeur de danse contemporaine,
- Construire avec Penn ar Jazz un projet d'échanges avec New-York et Chicago,



- Accompagner l'UBO dans ses réflexions sur l'ouverture de formations supérieures associées à une pratique artistique,
- Réactiver les échanges avec les villes jumelles,
- Partenariat avec la Chine (Ecole de culture et d'art de Taiyuan, accueillir des étudiants chinois en perfectionnement).

#### **Rayonnement départemental :**

- Brest-Morlaix, mise en œuvre d'une formation Gaco Arts,
- Quimper-Brest : ateliers hebdomadaires d'entraînement régulier du danseur.

#### **Rayonnement local**

- Diffusion intra et hors les murs, 220 manifestations par an, difficile de développer davantage, réflexion à mener avec service culture animation,
- Accessibilité :
  - Jeune public : consolider les interventions dans les 4 crèches municipales / développer initiation danse en milieu scolaire / maintenir et renforcer l'encadrement des orchestres à l'école / implanter colourstrings dans une école maternelle,
  - Actions culturelles en direction de nouveaux publics : approfondir les partenariats avec les écoles associées / mener une mission d'expertise sur des rapprochements avec les structures de quartiers (MPT, centres sociaux, ...).

#### **Classement en C.R.R. :**

Souhaité en raison des enjeux, il dépend de la nécessité d'avoir un PEA en danse classique et 1 PEA en danse contemporaine.



## INDICATEURS D'ACTIVITE DU CRR 2019-2020

<b>L'équipe pédagogique</b>	Nombres d'enseignants	88	
	Grade de professeur	33	37,50%
	PEA femmes	14	42,50%
	PEA hommes	19	57,50%
	Grade d'assistant	55	62,50%
	AEA femmes	34	62%
	AEA hommes	21	38%
<b>Les élèves</b>	Nombre d'élèves	2162	
	Inscrits au CRR dont Démonstrations	2030	94%
	Autres orchestres à l'école	132	6%
	Elèves filles dont DEMOS	1250	61,50%
	Elèves garçons dont DEMOS	776	38,50%
	Moins de 8 ans	233	11,50%
	de 8 à 12 ans	674	33%
	De 13 à 17 ans	429	21%
	De 18 à 25 ans	230	11,50%
	De 26 à 39 ans	144	7%
	Plus de 40 ans	320	16%
	Sur la métropole	1829	90%
	Hors métropole	201	10%
	Licence Art Université de Bretagne Occidentale	80	
<b>Les cursus</b>	Musique	1907	
	Danse	218	
	Théâtre	60	
	Eveil /Initiation	110	
<b>L'Education artistique et culturelle</b>	Nombre de concerts pédagogiques	13	
	Enfants bénéficiant d'une intervention en milieu scolaire	1460	
	La fanfare Saint Pol Roux	29	
	Le Jazz au Vizac à Guipavas	32	
	Orchestres vents St Jean de la croix	30	
	Danse à l'école élémentaire des Quatre Moulins	25	
	Musiques amplifiées aux Collège St Pol Roux	16	
Démonstrations	98		
<b>L'action culturelle</b>	Nombre total de manifestations	214	
	Gratuit	201	94%
	Payant	13	6%
	Nombre de spectateurs (saison culturelle)	5650	
	Nombre de spectateurs (auditions, concerts élèves)	1734	



## LES OBJECTIFS 2021-2027

### Pédagogie, enseignement

- Savoir rester en éveil constant afin de se renouveler ou s'adapter, s'autoriser à imaginer puis mettre en application des cursus spécifiques sont des particularités que l'équipe brestoïse entend toujours développer au long des prochaines années. Il s'agit de toujours mieux répondre aux attentes d'un public en mouvement tout en restant en conformité avec les textes cadres. Pour ce faire, davantage que répondre positivement aux demandes individuelles des enseignants, la réflexion puis la rédaction de projets pédagogiques concertés au niveau de chaque département, voire réunissant plusieurs d'entre eux, sera l'un des chantiers principaux proposés au cours des 2 ou 3 années à venir.
- Dans chaque département, pour l'ensemble des publics de tous âges et niveaux, poursuivre la dynamique de mise en œuvre d'une pédagogie positive basée sur le plaisir du jeu d'ensemble et du partage de connaissances et d'émotions.
- En lien entre les équipes enseignantes et la direction du CRR, rédiger un projet pédagogique général concernant les temps d'éveil et d'initiation au CRR. Dans chaque département, pour les enfants de 5 et 6 ans, généraliser la mise en place de formes collectives d'accueil, éveil et initiation, permettant la rencontre ludique entre enfant et disciplines ou esthétiques artistiques. Ces formes permettent à chacun de goûter, tester, expérimenter, mais aussi éveiller ses sens au plaisir d'une pratique. Elles peuvent également susciter chez l'enfant une envie d'intégrer par la suite un cursus d'études.
- Proposer de nouveaux ateliers découverte en musiques actuelles et musiques anciennes pour des élèves du cursus classique dès le 1<sup>er</sup> cycle.
- Poursuivre les réflexions concernant les examens pour développer leur nombre sous forme de prestations publiques comme c'est déjà le cas pour les « certificat d'études projets personnels », le jazz et les musiques amplifiées. Il est attendu de l'étendre davantage dans le cadre des disciplines des musiques écrites et de la danse.
- Obtenir l'agrément d'établissement assurant un cycle de préparation à l'entrée dans les établissements supérieurs de la création artistique. Cette demande concerne dans un premier temps la danse et la plupart des disciplines musicales, elle pourrait concerner dans un second temps le théâtre.
- Mettre au programme des études la création de projets personnels transdisciplinaires et collectifs par les élèves des « cycles préparatoires à l'enseignement supérieur » et des parcours « Art de la scène » en Licence arts. Accompagner les élèves dans cette démarche sur les plans pédagogiques, artistiques et organisationnels. Formaliser un projet pédagogique du département Création improvisation invention.

### Liens avec Education nationale et enseignement supérieur

- Pérenniser les projets d'orchestres à l'école dans les esthétiques jazz, musiques amplifiées et orchestre symphonique via Démos. Diversifier les esthétiques proposées en mettant en œuvre de nouvelles actions concernant les musiques anciennes et traditionnelles. Développer les classes de danse à l'école. Implanter certains de ces projets sur de nouvelles écoles élémentaires des villes de la métropole.



- Le Conservatoire fédère l'équipe de musicien.ne.s intervenant.e.s sur un projet « chœur à l'école » permettant chaque année à environ 60 classes d'écoles primaires de bénéficier de 15 séances de travail. Cette action favorise le Parcours d'Education Artistique et Culturelle" (PEAC) de chaque élève en milieu scolaire de Brest métropole. De plus, elle est le fruit d'un travail d'équipe de Dumistes qui collectent, arrangent et mettent en œuvre un répertoire vocal dans chaque école.
- En lien avec les établissements partenaires (Collège, Lycée, Université), retravailler et écrire les projets pédagogiques en précisant les objectifs et contenus des formations proposées et leur mise en œuvre pratique. Pour la « Licence Arts », le projet pédagogique concernant la toute nouvelle section « Arts de la scène » doit être écrit. Pour l'ensemble de ces dispositifs, il conviendra également de préciser les effectifs maximum d'accueil du Conservatoire afin de permettre une offre à la fois variée et pédagogiquement cohérente.
- Le contenu pédagogique du second orchestre Démos poursuit son évolution avec la pratique orchestrale toujours au centre des préoccupations, mais également avec une part plus large donnée à la formation musicale et instrumentale. A l'issue de ce projet (juin 2023), fort de l'expérience acquise, le CRR souhaite poursuivre un travail d'orchestre symphonique (associant toujours des pratiques dansées et chantées) en direction d'écoles élémentaires en zone d'éducation prioritaire. Il pourra également envisager de proposer des formes alternatives d'enseignement en début de 1<sup>er</sup> cycle par la pratique orchestrale.
- En concertation avec les enseignant.e.s danse, musique et théâtre impliqués, finaliser le projet pédagogique du cursus « arts de la scène » Poursuivre et renforcer les partenariats avec l'Université de Bretagne Occidentale dans le but de développer l'attractivité du Conservatoire et, au-delà, de la métropole brestoise.
- Développer un projet de formation vocale à destination des professeur.e.s des écoles en lien avec la Direction académique et le Rectorat et ainsi affirmer le rayonnement régional du CRR sur un territoire élargi.
- Proposer une convention d'objectifs au lycée La Pérouse-Kerichen dans le cadre de ses enseignements de spécialité danse et musique.

## Lien avec les familles et usagers

- L'implication des usagers de manière plus active en tant qu'acteurs de la vie de l'établissement fera l'objet d'une réflexion collective des équipes du Conservatoire, tant lors des travaux du conseil pédagogique que du conseil d'établissement. L'association des parents d'élèves sera associée à ces travaux. La réécriture nécessaire du règlement intérieur de l'établissement prendra en compte les résultats de ces réflexions et une charte de l'utilisateur sera rédigée.
- Participer à la réflexion sur les enjeux éducatifs actuels conduite dans le cadre du Projet éducatif et citoyen de la ville de Brest. Poursuivre et étendre la diversification et l'élargissement aux publics non-inscrits par des dispositifs pédagogiques adaptés mêlant travail artistique et lien social, comme c'est le cas dans le projet Démos. Pérenniser l'accueil de nouveaux publics par des dispositifs pédagogiques adaptés tels Passerelle. Envisager, à moyen constant, le développement de l'équipe de musicien.ne.s intervenant.e.s en milieu scolaire afin de développer cette diversification des publics ainsi que l'accessibilité aux actions d'éducation artistique.
- Dans la limite de la faisabilité budgétaire, réfléchir à la réorganisation des locaux administratifs et aux horaires des équipes d'accueil afin d'optimiser encore la présence humaine sur les sites principaux sur l'ensemble des temps de cours. Travailler sur les conditions d'accueil des familles sur les différents sites dans le but d'aboutir à des propositions tant sur un plan logistique (aménagement des espaces) qu'artistique (propositions d'ateliers, de rencontres, ...), dans une perspective de tiers-lieu, lieu de vie et non plus seulement de passage.



- Il sera proposé une réflexion en vue de la refonte de la grille tarifaire comprenant la simplification des propositions dans un but de lisibilité et de transparence ainsi que l'adaptation éventuelle des tarifs dans un souci d'équité.
- Favoriser la politique de prêt ou location d'instrument prioritairement en direction des usagers dont le quotient familial est le plus faible. Il convient aussi de poursuivre la politique d'achat et d'entretien de ce parc instrumental dans une logique de sobriété, notamment en stabilisant, à moyens constants, la fonction d'accordage de piano.
- Se doter d'un logiciel de suivi des élèves davantage intuitif et performant tant pour les équipes enseignantes et administratives du C.R.R. que pour les familles et usagers.

## Liens avec les partenaires

- Selon les différents cas et partenaires, il s'agira d'écrire de nouvelles conventions ou de développer celles existantes en précisant des contenus pédagogiques et/ou culturels partagés, plus globalement des axes communs de dynamiques territoriales.
- Collaboration à élargir avec le Pont supérieur dans le cadre de la mise en œuvre d'enseignements préparatoires au sein du CRR.
- Partenariat à co-construire en lien avec l'équipe pédagogique du Conservatoire et notamment dans le cadre de possibles cycles préparatoires à l'enseignement supérieur (échanges artistiques, venue d'artistes invités et masterclass, accueil d'élèves du Conservatoire dans le cadre de journées professionnelles et sorties de résidences, etc.) mais aussi interventions possibles du Conservatoire auprès de groupes amateurs répétant à la Carène.
- Une réflexion est à mener en partenariat avec les fédérations afin de s'accorder sur des contenus pédagogiques partagés un nombre d'heures et un nombre de formations bénéficiaires.
- Conventions à rédiger en précisant fonctionnement mais aussi objectifs pédagogiques et culturels avec l'ensemble Sinfonietta, l'Orchestre Universitaire, l'Association Vivre le Monde, l'Harmonie Municipale de Brest, les amis du Trad, Tonnerre de Chœurs, Blas Ceiltach, Djazz and Co.
- A travers ses multiples lieux de diffusion, il s'agit pour le Conservatoire de rayonner davantage sur l'ensemble du territoire métropolitain, d'être au plus proche des populations, de favoriser les rencontres avec d'autres publics et d'expérimenter, selon les espaces scéniques, de nouvelles formes d'auditions ou de concerts.

## Publics adultes

Elaborer des contrats de parcours comme alternative au traditionnel cursus, lorsque la demande de l'élève adulte va dans ce sens et qu'elle est en cohérence avec les attendus du Conservatoire. Ils seront particulièrement basés sur des ateliers collectifs. Conserver un accueil significatif d'adultes dans les classes de musique et le développer en danse en créant des cours spécifiques interdisciplinaires.



## Publics en situation de handicap

La politique de formation du personnel sera prioritaire sur cette question de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (formation continue, formations longues, stages de la fonction publique territoriale, ...). Concrètement, dès les premières années de ce projet, il s'agira de nouer des relations avec les structures locales, publiques comme privées, en charge de ces questions et de co-construire des dispositifs d'inclusion dans les cours de musique, danse et/ou théâtre. Par la suite, il sera envisagé de créer des ateliers spécifiques réguliers pour public en situation de handicap pour l'ensemble des disciplines.

## Egalité femmes-hommes

- Rendre visibles les professionnelles au sein du Conservatoire : viser la parité sur l'ensemble des jurys d'examen et des intervenants et intervenantes dans les classes de maître, promouvoir des œuvres de compositrices, musiciennes, chorégraphes,...(via la médiathèque, les présentations, la programmation, ...),
- Donner à voir et soutenir la place des femmes dans la production culturelle : inviter une femme cheffe d'orchestre chaque année dans le cadre de l'ensemble Entre Sable & Ciel, confier les résidences de composition en alternance régulière entre hommes et femmes,
- Assurer la participation du public féminin : poursuivre et favoriser les actions en milieu scolaire (classes mixtes) sur des pratiques musicales souvent davantage masculine (jazz, musiques amplifiées, ...) pour en développer la mixité.

## Personnel du Conservatoire

- Poursuivre l'incitation et l'accompagnement des enseignants à la passation des concours.
- Poursuivre, dans le respect des capacités budgétaires et dans une logique de moyens constants, la structuration et l'adaptation des départements de danse, de direction d'orchestre, d'interventions en milieu scolaire, de jazz, musiques amplifiées, musiques anciennes et théâtre.
- Envisager le renforcement de l'équipe technique à moyens constants en fonction de la faisabilité budgétaire et l'adaptation des locaux administratifs lorsque nécessaire pour améliorer les conditions de travail et favoriser l'accueil du public.

## Bâtiments et transition écologique

La question des locaux du Conservatoire fera l'objet d'un diagnostic permettant d'identifier les modalités d'équilibre entre le nombre de disciplines enseignées et l'allocation de lieux adaptés à chacune.

Il est entendu que l'ensemble de ces extensions ou rénovations répond au souhait de s'engager dans la transition écologique par l'amélioration du bâti et la réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics.



## Action culturelle

- Maintenir le budget de l'action culturelle du CRR et adopter une répartition équilibrée entre trois types de projets :
  - Ceux qui sont récurrents (danse, théâtre, musiques amplifiées, ...) et/ou organisés dans le cadre de nos différents partenariats,
  - Ceux qui sont anticipés, pensés et organisés en amont de la saison; dont éventuellement le « projet phare » de l'année comme une résidence de compositeur ou une thématique commune à la quasi-totalité de l'établissement,
  - Ceux qui se présentent tout au long de la saison sous forme d'opportunités et pour lesquels une réactivité s'impose.
- Poursuivre les activités de l'ensemble, proposant toujours une même diversité de répertoire, mêlant musiques savantes et plus populaires. Programmer notamment un concert associant musiques amplifiées et orchestre symphonique. Permettre à l'ensemble de se produire dans de nouveaux lieux de diffusion sur la métropole comme en dehors. Inviter des chefs d'orchestre en respectant la parité femmes - hommes. Se produire lors d'événements populaires brestois afin de diversifier encore plus le public. Poursuivre et développer le travail d'accompagnement de l'orchestre Démos puis, au-delà, d'orchestres à l'école en fonction des projets.
- Les journées de musique ancienne, indépendantes de l'ensemble Entre Sable & Ciel, ont les mêmes objectifs de permettre une pratique régulière à haut niveau des enseignants et de renouvellement des publics. Dans les limites des budgets alloués, leur programmation se poursuivra dans les années à venir afin de participer au développement de ce département. Dans cette même optique, et toujours à moyens constants, la mise en place de nouveaux temps forts consacrés à d'autres départements ou disciplines sera étudiée dans le cadre du renouvellement des projets pédagogiques.

